

Stoppons le pillage du bois brûlé ! Il est indispensable au redressement des territoires sinistrés

[Collectif Tiers-lieu paysan Beauregard](#) Fév 1, 2026

Cinq grands feux ont ravagé les Corbières pendant l'été 2025. Le bois brûlé représente une ressource en matière organique indispensable pour régénérer notre territoire. Mais les gestionnaires de nos forêts entendent privilégier la rentabilité immédiate par la commercialisation du bois brûlé, dont l'extraction a débuté...



Les écosystèmes méditerranéens dominés par la garrigue et le pin d'Alep doivent être considérés pour ce qu'ils sont : des milieux dégradés par l'activité humaine, qui peinent à se régénérer. Pendant des millénaires, les défrichements successifs, la surexploitation forestière, agricole et pastorale, mais aussi les incendies à répétitions, ont presque totalement décapé les reliefs. Les paysages pelés que nous connaissons sont loin des forêts primitives de feuillus qui occupaient l'arc méditerranéen, comme l'attestent de nombreux scientifiquesⁱ.

La régénération naturelle des écosystèmes passe dans un premier temps par l'installation de plantes pionnières, ainsi qualifiées car elles sont peu exigeantes et capables de s'implanter sur des sols pauvres. En zone méditerranéenne, ce sont des plantes adaptées à la sécheresse qui jouent ce rôle : cistes, genêts, romarin, cade, kermès... et le pin d'Alep, champion méditerranéen de la régénération. Au fil des décennies, les sols se structurent, ils accumulent de la matière organique augmentant leur capacité à stocker l'eau. Des espèces végétales plus exigeantes font ensuite leur apparition et poursuivent le rétablissement écologique. Cette longue transition est fortement pénalisée par les sécheresses et canicules à répétitions que connaissent nos régions. Mais elle est surtout régulièrement mise à mal par les incendies de forêt et les pratiques extractivistes, qui brisent les dynamiques régénératives en cours.

Face à ce constat préoccupant, nous appelons à la mise en œuvre d'une approche régénérative nouvelle pour contrer la désertification qui menace. Cette approche doit être globale, massive et engagée rapidement pour répondre sérieusement aux défis à relever. Elle implique de maximiser la production et l'accumulation de biomasse, et de restaurer les cycles de l'eau par un ensemble de pratiques permettant de capter, ralentir, répartir et stocker l'eau dans les milieux. L'intensité du soin apporté conditionne une possible transition vers des agro-écosystèmes qualitatifs et productifs, à même d'offrir un avenir viable à nos territoires.

Nous [l'affirmons dans une précédente tribune](#)ⁱⁱ, le redéploiement de l'élevage extensif est une nécessité pour reprendre la terre aux grands feux. D'autres formes de diversification y participeront. Dans un contexte déjà très contraignant, l'installation de paysannes et paysans nécessite de leur offrir des conditions de travail dignes, au premier rang desquelles se trouve la fertilité des terres qui les accueillent. Cependant, il serait illusoire de compter uniquement sur le pastoralisme et les couverts végétaux pour améliorer rapidement l'état des sols. Il serait tout aussi illusoire, sur de telles superficies, d'espérer importer les quantités de matières organiques qui auraient un impact significatif.

La végétation pionnière qui a colonisé les milieux dégradés constitue la seule source considérable de biomasse directement disponible. Cette biomasse ne doit pas être soustraite aux territoires qui l'ont vu s'accumuler, pas même les troncs de pins d'Alep, matière la plus abondante et fruit de décennies de croissance. Les exporter, c'est se priver de 40 à 60 ans, parfois plus, de régénération naturelle. Les restituer au sol, c'est accompagner les processus qui aboutissent au redressement de la fertilité.

Ce sont précisément les pinèdes les plus avancées qui devraient être rouvertes en priorité pour redéployer l'élevage et l'agriculture. Mais le bois abattu doit être intégralement laissé sur place, selon diverses techniques dont certaines restent peut-être à inventer. Il en va de même pour les troncs calcinés par le passage d'un incendie. Le temps de l'exploitation, même durable, viendra plus tard : on ne demande pas à un anémique de donner son sang ! La priorité est de sortir nos territoires de cette fragilité accablante. A ce stade, toute matière organique est précieuse. Nous devrions accompagner plutôt que freiner les dynamiques naturelles de régénération.

À rebours de cette logique, les mécanismes de stagnation des écosystèmes dégradés sont systématiquement reproduits. L'Office National des Forêts, gestionnaire des forêts publiques françaises, décrit son action en terme de *restauration des milieux*, d'indispensable *reconstruction écologique et paysagère*ⁱⁱⁱ, et en appelle au retour de l'élevage et de l'agriculture pour que les grands feux de l'été 2025 ne se reproduisent pas^{iv}. Mais l'ONF préconise dans le même temps l'extraction du bois calciné des Corbières là où c'est possible. Le nettoyage du paysage, aspiration légitime des populations sinistrées, serait ainsi « rentable », permettant d'alimenter d'importantes chaudières collectives, et la très controversée centrale thermique de Gardanne^v.

Interpellé à ce sujet, l'ONF nous assure que laisser les branchages suffit à régénérer la garrigue. Ce fatalisme résume le problème. Considérer la garrigue comme horizon acceptable revient à nier l'histoire de nos territoires et leurs potentiels agricoles et écologiques.

L'élevage, appelé à nous protéger du feu, doit-il se contenter de maigres pâtures sur des terres décharnées, tandis que nous contemplerions la repousse timide et famélique d'un paysage déjà dévasté, et maintenant pillé ? Les maigres recettes de la vente du bois méritent-elles d'enterrer l'espoir d'un avenir meilleur ?

L'ONF, organisme public, se retrouve bien éloigné de certaines des missions de service public qui lui sont confiées^{vi}, et semble entraîner dans sa logique court-termiste les acteurs du territoire qui prendront en charge le « nettoyage » des parcelles privées. Déshabillés par l'Etat, ONF et collectivités s'apprêtent à privilégier la rentabilité immédiate sur la résilience du territoire, pourtant sur toutes les lèvres depuis les 5 grands feux de l'été 2025 qui ont dévasté les Corbières.

Exporter le bois brûlé reviendrait à perdre 50 ans face à l'urgence climatique. Pourtant sur notre territoire, aucune alternative n'a été discutée, chiffrée, proposée aux mairies, aux habitantes et habitants, dont la parole a été recueillie alors que le budget semble déjà acté^{vii}. L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'avenir doit se faire en prenant le temps du recul, dans un débat contradictoire et démocratique qui engage les premières et premiers concernés.

Ce que nous demandons

- **Des moyens de l'Etat pour tous les territoires sinistrés, afin de valoriser le bois sur place.** Les grands discours prononcés sur les cendres encore chaudes du feu de Ribaute ne suffiront pas à inverser la tendance. Sans moyens conséquents pour les transformer en actes, la désertification avancera encore.
- **La mise en place d'un groupe de travail** rassemblant tous les acteurs concernés du territoire, population comprise, pour évaluer rigoureusement la faisabilité, mais aussi les coûts et bénéfices à court et long terme de tous les scénarios envisageables de traitement des bois brûlés.
- **La création dans l'Aude d'un corps de Forestiers-Sapeurs** doté d'équipements performants. Capable de répondre aux besoins immédiats, il accompagnera aussi le territoire dans la protection contre le risque incendie tout en soutenant les processus de régénération et le redéploiement agricole. Présent dans l'Hérault, il manque cruellement dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Gard.

Collectif [Tiers-lieu paysan Beauregard](#) dans les Corbières

ⁱ Durand A., 1998, Les Paysages Médiévaux du Languedoc ; Vernet JL., 1997, L'Homme et la forêt méditerranéenne de la préhistoire à nos jours

ⁱⁱ Tribune publié sur le site du Tiers-lieu paysan Beauregard, le 12 juillet 2025 : [L'élevage extensif pour reprendre la terre aux grands feux](#)

ⁱⁱⁱ Notamment dans l'appel à dons en partenariat avec la fondation du patrimoine dont nous dénoncions déjà l'indécence : [Le bois des Corbières pour les Corbières](#)

^{iv} L'indépendant du 17 octobre 2025 : [L'office national des forêts va lancer la commercialisation du colossal volume de bois lié aux incendies estivaux qui ont ravagé l'Aude](#)

^v Canopée, le média du 2 juin 2025 : [Gardanne : une centrale "verte" qui aggrave le dérèglement climatique](#)

^{vi} Les services de l'état dans l'Aude : [Les missions de l'Office National des Forêts](#)

^{vii} L'indépendant du 4 décembre 2025 : [Après le méga feu de Ribaute : une écoute territoriale pour « faire remonter la parole » des habitants des Corbières](#)

Retrouvez cette tribune
et signez la en ligne :

